

**Annexes**

**au dossier de candidature**

**Labellisation établissement**

**en démarche de développement durable (E3D)**

**2020-2024**

**Sommaire**

- Annexe 1 : Concours académique, « Les experts du papiers », CITEO

 Concours académique et/ou international sur l’eau, SJWP, Teragir

- Annexe 2 Sensibilisation aux risques majeurs au travers d’œuvres d’art, collège et lycée

- Annexe 3 Projet Marguerite

- Annexe 4 Appels à projets du département de la Loire

- Annexe 5 Dossier unique de projet d’action partenariale **pour les cycles 3 et 4**, Lyon Métropole

**Annexe 1 : Les concours académiques**

**« Les experts du papiers », en partenariat avec CITEO**

Ce concours académique étant actuellement en réécriture, nous ne sommes pas en mesure de vous en communiquer le formulaire d’inscription.

Une information parviendra à tous les établissements et les référents EDD ultérieurement.

**Concours académique et/ou international sur l’eau, *Stockholm Junior Water Price*, en partenariat avec TERAGIR**

Le Stockholm International Water Institute, SIWI, mène une activité de recherche, conduit des projets et publie de nombreuses études et rapports.

**Dans ce cadre, le SIWI a créé le Stockholm Junior Water Prize pour sensibiliser et encourager les lycéens à s’engager en faveur d’une gestion raisonnée de l’eau pour les générations présentes et futures.**

**Le Prix international des jeunes pour l’eau est un concours d’innovations dans le domaine de l’eau déployé dans plus de 30 pays dans le monde.**

En France, il est promu et organisé par Teragir.

Le Stockholm Junior Water Prize (SJWP) est un prix scientifique international remis chaque année par la Princesse de Suède, aux jeunes de 15 à 20 ans qui innovent sur les enjeux de la protection, de l’utilisation et du partage de l’eau.

Les jeunes sont mis en relation avec le monde de la recherche, des entreprises, des associations et des institutionnels du secteur. Un jury de professionnels décerne trois prix en France et désigne les lauréats, qui sont invités 5 jours à Stockholm pour la finale internationale.

En 2019, le deuxième prix national a été remporté par les élèves du **lycée Charlie Chaplin** de **Décines** (69) pour leur projet « Laver sans polluer » !

Pierre Bigou, Emilien Dell’Anna et Vincent Laroudie, élèves de terminale Sciences de l’ingénieur, ont cherché à répondre à la problématique suivante : comment limiter la pollution par les fibres synthétiques lors des lavages en machine ?

**Annexe 2 Sensibilisation aux risques majeurs au travers d’œuvres d’art, collège et lycée**

La formation des élèves aux comportements adaptés aux situations de risques industriels, naturels ou d’intrusion-attentat, se fait principalement à l’occasion de la mise en œuvre des exercices du PPMS et dans certains champs disciplinaires.

Dans la continuité des années précédentes, une courte formation des enseignants et une mise en projet de certaines élèves de collège et de lycée seront proposées dans chacun des départements. Les enseignants engagés bénéficieront d’une journée de formation aux gestes qui sauvent par Madame KIEFFER (coordonnatrice académique risques majeurs), d’informations par un représentant de la Préfecture et de recommandations pédagogiques par Mesdames CHABROL et GOLDSTEIN, IA-IPR.

Ces temps de formation seront organisés dans un premier temps sur les secteurs de Saint-Etienne, de Villeurbanne et d’Oyonnax. Pour rappel, les dispositifs pédagogiques qui sont conduits en établissement ont pour fil conducteur des œuvres d’art afin d’atténuer son caractère anxiogène.

**N'hésitez pas à nous contacter ipr@ac-lyon.fr**

**Annexe 3 Le Projet Marguerite**

Depuis 2013, le projet Marguerite vise à sensibiliser de façon critique les adolescents aux problématiques de l'agriculture et de l'alimentation durables.

Initié en 2013 conjointement par Julie Le Gall, maître de conférences en géographie et sciences sociales alors à l'ENS de Lyon, au Laboratoire Environnement Ville Société et Myriam Laval au collège Elsa Triolet de Vénissieux, le projet Marguerite est à l'origine la partie appliquée d'un projet de recherche-action pour penser le maintien des espaces agricoles à proximité de Lyon et, plus largement, des grandes métropoles.

Aujourd'hui, le Projet Marguerite, c'est...

- Un projet pédagogique interdisciplinaire pour les élèves et enseignants du secondaire ;

- Un réseau d'enseignants, d'étudiants, de chercheurs, de praticiens, qui mettent en pratique une éducation « agri-alimentaire » et encouragent depuis l'établissement scolaire la justice sociale ;

- Un espace de questionnement scientifique autour : des processus qui encouragent la justice agri-alimentaire (l'accès à tous à une alimentation et une agriculture de qualité), de la définition des territoires apprenants (l'École et l'Éducation comme motrices des changements des territoires), des transitions pédagogiques devant les transitions de l'Anthropocène.

- Une association loi 1901 : Réseau Marguerite - Cultivons un monde plus juste ! Après 2 années d'expérimentation et 3 années de construction et de formalisation de ce projet en recherche-action, le projet se diffuse en France et à l'étranger.

Ce projet, déposé au titre de l'association "Réseau Marguerite, cultivons ensemble un monde plus juste", est lauréat du Programme national pour l’alimentation (Ministère de l'Agriculture ; DRAAF Auvergne-Rhône Alpes)

**Le projet MARGUERITE est porté et soutenu par un réseau d'acteurs : chercheurs, enseignants, élèves, étudiants, associations, collectivités, institutions académiques, entreprises... sont invités à s'assoir à la même table. Chaque établissement construit son propre réseau, ancré sur le territoire des adolescents, pour répondre directement aux problématiques sociales locales par l'intermédiaire de la question agricole et alimentaire.**

**N'hésitez pas à nous contacter ipr@ac-lyon.fr**

**Annexe 4**



**Actions en faveur du développement durable**

**du Département de la Loire**

**Appel à partenariat**

**:**

«

C

ollèges et

partenaires

 un projet à construire

:

ensemble en direction des 11

-

 ans

16

»

**Dispositif**

financier

permettant de soutenir des projets

co

-

construits entre des associations, compagnies

artistiques, chambres consulaires et les collèges de la

Loire

-

autour de l’Europe

pour 2019

-

2020

.

URL

:

[www.loire.f](http://www.loire.fr/)

[r](http://www.loire.fr/)

Calendrier

:

20

 septembre 2019

(

date

limite pour

s’inscrire

)

Contact

:

Vinciane AUGUSTE

-

planjeunes@loire.fr

**Dispositif**

«

Collégien…et déjà

citoyen

!

»

**Appel à projets**

permettant aux collégiens de

développer des projets

autour

d’une thématique

commune

par anné

e

.

:

URL

[http://www.cybercolleges42.fr](http://www.cybercolleges42.fr/)

[/](http://www.cybercolleges42.fr/)

(

Offres

éducatives)

Calendrier

:

automne 2019

Contact

:

Florence DACHET

–

florence.dachet@loire.fr

**Dispositif**

**«**

Ecollège

42

»

**Appel à projets**

reposant sur la conception d'un

projet

en

lien

avec

une

thématique

liée

à

l’environnement, porté et réalisé au sein d’un

établissement scolaire, en association avec une

structure d'éducation à l'environnement.

URL

:

[http://www.cybercolleges42.f](http://www.cybercolleges42.fr/)

[r](http://www.cybercolleges42.fr/)

(

Offres

éducative

s

)

C

alendrier

:

été 2019

C

ontact

:

Jérôme

LICHA

-

GRATTARD

Jerome.LICHA

-

GRATTARD@loire.fr

Direction de l’éducation du Département de la Loire 2019



**Annexe 5**

**Dossier E3D**

**Année scolaire 2019 – 2020.**

**Dossier unique de PROJET d’ACTION(s) PARTENARIALE(s) en Education au Développement Durable, pour le cycle 3, des écoles de la Métropole de Lyon.**

*L’enseignant renseigne ce dossier avec l’aide du (des) partenaire(s) sollicité(s) puis l’envoie à son IEN pour avis. Celui –ci le retourne à l’enseignant qui le transmet, s’il est validé, aux partenaires associatifs et aux partenaires financeurs. Un document d’aide à la rédaction est joint en annexe.*

1. **ECOLE Classe(s) impliquée(s) dans le projet :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom, adresse :** **Ordinaire /en Diff. /REP /REP+** | **Directrice (directeur) de l’école :** | **Niveau :** | **Effectif :**  | **Enseignant (s) :** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Tél :**  | **Porteur(se) du projet :** |  |
| **Mail :** **ce.069 @ac-lyon.fr** |

1. **Partenaires pédagogiques associatifs.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de la structure :** | **Tél :** | **Adresse électronique :** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

1. **Intitulé du projet d’action(s) partenariale(s)**: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

# **Critères de validation de ce projet par votre circonscription.**

**NB : La validation, ou non, du projet par l’IEN sera portée à la connaissance de la direction de l’école concernée via un document numérisé spécifique.**

Le dossier unique de partenariat en EDD sera évalué selon les critères suivants :

* **Les partenaires mobilisés sont agréés au plan académique ou national ; ou non (si accord de la (du) directrice (directeur) de l’école.**
* **Ce projet s’inscrit dans les fondamentaux de l’EDD**. Les quatre piliers de l’EDD sont les dimensions :
	+ Sociale (Ex : mise en œuvre de débats, conseils d’élèves, d’éco – délégués, jumelage de classes, ...)
	+ Économique (Ex : éducation au choix face à une problématique économique : moins de plastiques, de sodas, … mais quoi pour les remplacer ?)
	+ Culturelle (Ex : productions artistiques à partir de matériaux réutilisables ; enjeux patrimoniaux ou territoriaux...)
	+ Environnementale (sorties nature, qualité de l’eau, de l’air, biodiversité, jardinage, …).
* **Le lien entre le projet d’école et le choix de ce projet pour l’EDD est explicite**.
* **Les modalités de co-interventions présentées sont équilibrées**. Il est donc important de bien renseigner les étapes de la séquence pédagogique.
* **Le déroulement du projet est cohérent en regard des objectifs visés.**
* **La démarche d’investigation scientifique est explicitement mise en œuvre.** Elle est visible dans le déroulement des séances.
* **L’évaluation des compétences acquises par les élèves est clairement anticipée.**
* **La valorisation du projet passe par l’engagement dans une action éco - citoyenne, au niveau local.**
* **Les modalités de communication sur le projet, en interne, et vers l’extérieur, sont précisées.**
1. **Axe du projet d’école concerné par ce projet EDD:**

|  |
| --- |
|  |

1. **Inscription de ce projet dans les parcours éducatifs des élèves (Réussite scolaire, EAC, Santé et Eco - Citoyen) :**

|  |
| --- |
|  |

1. **Domaine(s) spécifique(s) du socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerné(s) :**

|  |
| --- |
|  |

1. **L’école est – elle labellisée E3D (Cf. Annexe 1. Circulaire MEN 04/02/15) ? OUI** [ ]  **NON** [ ]

**Si oui, depuis quelle année, et à quel niveau ?**

1. **Projet(s) de la collectivité territoriale dans laquelle s’inscrit cette (ces) action(s) partenariale(s) :** Plan d’éducation au développement durablede la Métropole de Lyon ; Agenda 21 communal ; Contrat de rivière ; …
2. **Démarche et partenariat** : **Qui fait quoi**au cours des différentes phases du projet ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etapes de la séquence pédagogique :** | **Dates** **ou période** | **Co-construction du projet** |
| **Phase préparatoire avec le(s) partenaire(s).** | Printemps 2019. |  |
|  | **Contenus** | **Apprentissages visés pour les élèves.** |
| **Séances prévues hors présence du partenaire** |  |  |  |
| **Séances en présence du partenaire** |  |  |  |
| **Valorisation du projet**: action(s) citoyenne(s) engagée(s) : |  |  |  |
| **Modalité(s) de communication**(en interne et externe). |  |  |  |
| **Evaluations des compétences acquises par les élèves****Compétences visées (EMC, sciences, géographie, … ) Modalités d’évaluation (dispositif oral / écrit) :** |
|  |  |

**10. Budget prévisionnel équilibré.**

|  |  |
| --- | --- |
| **DEPENSES** | **RECETTES** |
| **Motif(s) de la dépense :** | **Montant** | **Source(s) de financement :** | **Montant** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **TOTAL :** |  | **TOTAL :** |  |

**Commentaires, avis et signature de (du) la directrice (directeur) de l’école :**

|  |
| --- |
|  |

* **TRANSMISSION du présent dossier à l’IEN de la circonscription pour validation.**

# **Annexe : aide à la rédaction du Dossier Unique EDD 69.**

1. **Ecole :**
	* Renseignez **un dossier pour un projet ;** à partir de 3 interventions (ou 6h) d’un partenaire extérieur. Le projet peut concerner une ou plusieurs classes dans un niveau - voire un cycle- mais pas plusieurs cycles. Les objectifs d’apprentissages et l’organisation de la séquence étant vraiment différents d’un cycle à l’autre. Une classe multi-niveaux se positionne dans un seul cycle.

 En conséquence, si toutes les classes d’une école veulent mener un projet sur le même thème, il faut *a minima* un D.U. par cycle.

1. **Partenaires** :
	* Les partenaires associatifs doivent être agréés au niveau académique ou national, ou à défaut, autorisés à intervenir par la (le) directrice (teur).
2. **Axe du projet d’école :**
* Ne mentionnez que l’axe prioritaire concerné, tel qu’il est défini dans votre projet d’école (un copier-coller suffit).
1. **Parcours éducatifs de l’élève :**
* Précisez à la croisée de quel(s) parcours, et à quelle étape, vous positionnez ce projet.
1. **Projet(s) de la collectivité territoriale dans laquelle s’inscrit cette (ces) action(s) partenariale(s) :**
* Indiquez quels projets pour l’éducation au développement durable sont déployés sur votre territoire (communal et métropolitain).
1. **Séquence pédagogique :**
* L’enseignant est à l’initiative du projet, il est maitre de son déroulement et des objectifs à atteindre. Il doit intégrer les contributions des partenaires associatifs **dans son projet**, et non l’inverse. La conception du projet ne peut se réduire qu’au choix d’une proposition sur le catalogue d’un partenaire.
* Phase préparatoire : lors de cette rencontre, vous devrez ensemble construire les étapes du projet. Avec le partenaire, vous indiquerez ce que vous pouvez travailler avec vos élèves avant sa première intervention. Vous préciserez donc dans ce tableau la chronologie des séances que vous prévoyez sans, et avec le partenaire (avec par exemple, pour codage des séances : S1, S2…).
* Séances prévues hors présence et en présence du partenaire : vous écrirez pour chaque séance les contenus abordés et en regard, les apprentissages visés pour les élèves.
* **Valorisation**: cette étape est importante car elle doit conduire les élèves à s’engager dans une action éco - citoyenne, pour leur école, leur quartier, leur commune, …
* **Communication**: elle doit être interne (informations auprès des autres classes, affichages…) **et** externe (événements avec les parents et les partenaires territoriaux, diffusion sur les médias scolaires ou locaux, retours d’expériences vers les partenaires financeurs ou intervenants).
* Evaluation des compétences : il s’agit bien ici **d’évaluer les compétences acquises par les élèves** et non le projet. Vous précisez donc les principales compétences visées pour les élèves dans le cadre de ce projet et indiquez, en regard, les modalités d’évaluation choisies (production orales ou écrites, artistiques ; marché de connaissances, …).

**10. Budget :**

* Tout projet présentant un budget non équilibré (total recettes = total dépenses) ne pourra être validé par l’IEN. Vous devez donc connaitre les sources de financement de vos dépenses, même si vous n’avez pas encore l’assurance qu’elles seront prises en charge par vos financeurs.

# **Critères de validation par la circonscription.**

**NB : La validation, ou non, du projet par l’IEN sera portée à la connaissance de la direction de l’école concernée via un document numérisé spécifique.**

Le dossier unique de partenariat en EDD sera évalué selon les critères suivants :

* **Les partenaires mobilisés sont agréés au plan académique ou national ; ou non (si accord de la (du) directrice (directeur) de l’école.**
* **Ce projet s’inscrit dans les fondamentaux de l’EDD**. Les quatre piliers de l’EDD sont les dimensions :
	+ Sociale (Ex : mise en œuvre de débats, conseils d’élèves, d’éco – délégués, jumelage de classes, ...)
	+ Économique (Ex : éducation au choix face à une problématique économique : moins de plastiques, de sodas, … mais quoi pour les remplacer ?)
	+ Culturelle (Ex : productions artistiques à partir de matériaux réutilisables ; enjeux patrimoniaux ou territoriaux...)
	+ Environnementale (sorties nature, qualité de l’eau, de l’air, biodiversité, jardinage, …).
* **Le lien entre le projet d’école et le choix de ce projet pour l’EDD est explicite**.
* **Les modalités de co-interventions présentées sont équilibrées**. Il est donc important de bien renseigner les étapes de la séquence pédagogique.
* **Le déroulement du projet est cohérent en regard des objectifs visés.**
* **La démarche d’investigation scientifique est explicitement mise en œuvre.** Elle est visible dans le déroulement des séances.
* **L’évaluation des compétences acquises par les élèves est clairement anticipée.**
* **La valorisation du projet passe par l’engagement dans une action éco - citoyenne, au niveau local.**
* **Les modalités de communication sur le projet, en interne, et vers l’extérieur, sont précisées.**

Annexe 5 Appels à projets du département du Rhône